

PATRICE LECLERC

Gennevilliers, le 25 mars 2011

Monsieur Jean Sarkozy

Président du groupe de la Majorité départementale
Conseil Général des Hauts-de-Seine
16, boulevard Soufflot
92015 NANTERRE Cedex

Monsieur le Président,

C'est avec regret qu'avec Messieurs Janvier et Gazeilles j'ai dû quitter le dernier conseil départemental de l'Economie Sociale et Solidaire. Vous avez pris cela comme une manœuvre électoraliste de notre part. Vous avez tort. Hormis le fait qu'avec Vincent Gazeilles, je ne suis pas en campagne électorale, vous devriez comprendre que nous ne pouvons pas cautionner le fait que d'un côté, notre assemblée crée un conseil départemental de l'Economie Sociale et Solidaire et, de l'autre, mette en concurrence entre elles des entreprises d'insertion ou fait le choix du privé contre les associations d'insertion.

Le 17 décembre 2010, je déclarais que « *Le groupe communiste et citoyen votera le rapport 10.263 parce qu'il constitue un petit progrès pour notre conseil général qui s'ouvre un peu sur l'Economie sociale et solidaire. Nous ne voudrions pas freiner ce timide élan mais au contraire l'encourager.*

Ce vote pour n'est pas un chèque en blanc, il est exigeant sur de futurs développements, il est lucide sur vos choix politiques. »

Je vous réaffirme notre plus grand désaccord concernant la décision prise par la commission d'appels d'offre du Conseil général du mois de février 2011 d'attribuer 70 % d'une prestation d'insertion à destination de bénéficiaires du RSA à la société *Claf Accompagnement*. Je déplore que seul le prix de la prestation ait compté dans l'attribution de ce marché public, alors que même

les services de la CAO constataient une insuffisance du dossier de cette société privée d'un point de vue qualitatif.

Par ailleurs, à la lecture des documents distribués lors de cette réunion, j'ai découvert, sans en avoir été informé préalablement, ni mes collègues, que parmi les personnes qualifiées que nous avons proposées tous ensemble pour participer au CD ESS, trois ne figuraient pas dans la liste définitive. Il s'agit de Jean Giroud, président du Comité des Associations Intermédiaires (CAI 92), Jean-Philippe Millésy, délégué général de recontres-sociales.org et Laura Winn, directrice de l'Atelier, centre de ressources régional de l'ESS.

Je m'interroge sur la méthode qui vise à nous mettre devant le fait accompli et sur votre mode de désignation des personnes qualifiées prenant peu en compte nos propositions visant à assurer une diversité des acteurs représentés. Nous devrions veiller à une composition du conseil départemental de l'ESS qui reflète la diversité du mouvement de l'ESS avec des représentants du monde de l'insertion, des coopératives, des mutuelles, du syndicalisme,... Peut-être faudra-t-il pour cela augmenter un peu le nombre de non élus.

En vous remerciant de votre attention,

Soyez assuré, Monsieur, de l'expression de mes cordiales salutations.



Patrice LECLERC

Copie : P. Devedjian, C. Dupuy, T. Solère, O. Fourcade, G. Janvier, V. Gazeilles, P. Jarry, C. Margaté, M. Canet